

INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES DE LYON

ARRÊTÉ 2023-30

ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DES USAGERS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

REPORT

La Directrice de l'Institut d'Études Politiques de Lyon,

Vu le code de l'éducation, notamment son article D. 719-8;

Vu le décret n° 89-902 du 18 décembre 1989 modifié relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ou à une communauté d'universités et établissements ;

Vu le règlement intérieur de l'Institut d'Études Politiques de Lyon;

Vu l'arrêté n° 2023-19 du 2 octobre 2023 relatif à l'élection des représentants des usagers au Conseil d'administration ;

Vu l'arrêté n° 2023-21 du 2 octobre 2023 relatif à la composition du bureau de vote pour l'élection des représentants des usagers au Conseil d'administration ;

Vu l'arrêté n° 2023-25 du 16 octobre 2023 relatif à l'élection des représentants des usagers au Conseil d'administration ;

Vu l'arrêté n° 2023-28 du 20 octobre 2023 arrêtant les candidatures recevables ;

Vu l'arrêté n° 2023-29 du 23 octobre 2023 modifiant l'arrêté n° 2023-25 relatif aux élections des représentants des usagers au Conseil d'administration ;

Considérant le risque contentieux induit par le non-respect des dispositions réglementaires relatives aux règles de constitution des listes de candidats, leur recevabilité et la possible rupture d'égalité entre les listes qui en résulte ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : L'élection concernant les représentants des usagers au Conseil d'administration de l'Institut d'Études Politiques de Lyon (IEP) initialement prévue du lundi 6 novembre au mardi 7 novembre 2023 est reportée.

Article 2 : Les modalités de l'élection reportée seront précisées dans un nouvel arrêté.

Article 3 : Les arrêtés n° 2023-25 du 16 octobre 2023, n° 2023-28 en date du 20 octobre 2023 et n° 2023-29 du 23 octobre 2023 sont annulés.

Article 4 : La Directrice de l'IEP est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lyon, le 27 octobre 2023

La Directrice de l'IEP

L.1

Hélène SURREL